

Compte rendu audioconférence avec le recteur de Créteil du 11 septembre 2020 Point sur la rentrée dans l'académie

Participants à l'audioconférence :

Pour le rectorat :

Daniel Auverlot, Recteur académie de Créteil
Sylvie Thirard, Directeur de Cabinet
Gérard Jock, Proviseur Vie Scolaire

Pour la Peep :

Myriam Menez (AD 94)
Anne Sophie Lapotre (AD 93)
Catherine Haroutunian (UA Créteil)

Autres représentants de parents :

FCPE 77, FCPE 93, FCPE 94, UNAAPE 93

Le recteur ouvre la réunion par un point sur les établissements et les classes fermés suite à des cas Covid. Le lycée Thibault de Champagne à Provins a été fermé du fait d'un trop grand brassage des élèves qui ne permettait pas de désigner avec certitude les cas contact. La continuité pédagogique a immédiatement été mise en place via Pronote ainsi qu'une organisation de l'emploi du temps afin d'éviter tout télescopage entre les cours en visioconférence. Toujours à Provins, une école maternelle et une élémentaire ont-elles aussi été fermées.

Il y a environ 80 classes fermées suite à une suspicion de contamination. Dès qu'il est décidé de procéder à une fermeture, la déléguée académique au numérique entre en contact avec le directeur ou la directrice d'école ou l'IEN pour aider à la mise en place de la continuité pédagogique.

Suite à nos signalements lors de la dernière réunion, le rectorat a contacté les chefs d'établissement qui avaient limité l'accès à cantine et leur a demandé de trouver des solutions pour que tout le monde puisse manger. Plusieurs chefs de cuisine vont se former pour apprendre à préparer des paniers repas équilibrés.

Le recteur déplore la communication faite par une fédération de parents sur les fermetures de classe dans le 93, elle est regrettable car il y a eu en fait davantage de classes ouvertes que de classes fermées ; en outre, c'est stigmatisant pour ce département.

Les problèmes de remplacement signalés sont pris en compte et des solutions sont en cours.

Questions des représentants de parents :

La PEEP94 déplore que certaines ouvertures décidées tardivement butent actuellement sur une non affectation d'enseignants : 2 semaines après la rentrée c'est trop long. *Un point va être fait avec la DASEN.*

Elle déplore également qu'encore trop d'écoles refusent leur accès aux parents, comme c'est le cas à Champigny. En réponse, la PEEP donne consigne à ses représentants de parents de refuser à leur tour d'entrer dans l'école, de participer à des réunions avec la direction et l'équipe enseignante et même de procéder à la mise sous pli des documents de vote et à l'ensemble des actions électorales. Les directeurs concernés n'ont qu'à se débrouiller avec leurs équipes. *Il n'est pas interdit aux parents d'entrer dans les écoles s'ils portent un masque et respectent les gestes barrières, sauf cas exceptionnel où ils seraient personnellement à l'isolement. Les situations doivent être remontées au rectorat.* La FCPE signale qu'il y a encore beaucoup d'établissements qui refusent d'organiser des réunions et ne permettent plus aux représentants de parents d'organiser leurs réunions d'information alors

qu'elles sont indispensables pour recruter de nouveaux parents. Ces pratiques visent uniquement à exclure les parents. *Il faut prévenir l'IEN dans le 1^{er} degré et le DASEN pour le 2nd degré.*

Toujours au sujet des élections, nos équipes sur le terrain subissent de nombreuses pressions pour passer au vote uniquement par correspondance. Cette modalité de vote ferme définitivement la porte des établissements aux familles et dévalorise l'élection des représentants de parents ; c'est un très mauvais signal vers les futurs élus donnant à penser que la seule priorité des directeurs d'école et chefs d'établissement est de limiter la visibilité du rôle des représentants parents. La FCPE s'interroge par ailleurs sur le fait qu'on ait pu maintenir des élections municipales en pleine épidémie mais qu'on interdise l'ouverture de bureaux de vote pour les élections scolaires alors même que toutes les mesures de distanciation sociale sont maintenant en place. La PEEP, quant à elle, s'interroge sur le souhait de certains chefs d'établissement d'instaurer un vote électronique alors qu'aucun texte à ce jour ne le permet. Si cela devait être mis en place, il sera impératif de maintenir un bureau de vote pour permettre aux parents non équipés en matériel informatique et/ou novices à utiliser les outils numériques de venir voter. *Le recteur souhaite qu'un point soit fait sur ces situations locales. La question devra être abordée lors de la réunion sur les élections entre M Jock et les représentants de parents. Par ailleurs, les chefs d'établissement sont effectivement demandeurs du passage au vote électronique, le ministère va peut-être faire une proposition dans les jours à venir sinon c'est effectivement hors cadre légal.* Il est aussi nécessaire de rappeler que les listes de parents isolés ne disposent pas des mêmes droits que les fédérations nationales. Ils n'ont pas à réclamer leurs coordonnées aux parents lors de réunions de présentation et encore moins à faire circuler des listes destinées à s'inscrire comme délégués parents en conseil de classe. *Questions à évoquer lors de la réunion élections de mercredi.*

Comment sera assurée la continuité pédagogique lorsqu'un enseignant sera absent ? *son remplacement sera assuré autant que possible mais le vivier de remplaçants n'est pas extensible.* Qu'est-il prévu pour les enfants qui sont des cas isolés de mise en confinement dans une classe ? *Les enseignants sont incités à envoyer les devoirs mais le problème est particulièrement dans le 1^{er} degré où il n'y a pas d'ENT, sujet qui sera abordé lors des Instances du Numérique. Les délais de mise en confinement vont passer de 14 à 7 jours et l'ARS s'engage à réduire les délais de communication des résultats des tests PCR ce qui permettra aussi de réduire les périodes d'arrêt pour suspicion de COVID.* La continuité pédagogique se met à nouveau en place dans l'urgence, alors que l'été aurait dû permettre de cerner les incapacités à se connecter. Le premier contact en visioconférence devrait se faire non pas avec les élèves mais avec les parents. *C'est effectivement un élément crucial dans la mise en œuvre de l'école à distance, il va être refait un point sur cette question.*

La FCPE 77 dénonce à son tour l'aggravation des fermetures des classes. *Le recteur rappelle que les fermetures sont compensées par des ouvertures sur d'autres territoires. Il y a eu 57 fermetures mais 64 ouvertures soit un delta de 17 classes supplémentaires.* L'ensemble des représentants de parents demande un vrai bilan sur les effectifs afin de mieux comprendre les fermetures : *il est un peu tôt pour les communiquer mais les chiffres sont vraisemblablement bien plus bas que la rumeur le laisse entendre. Le recteur comprend qu'on puisse désapprouver des fermetures de classes mais condamne les blocages d'écoles comme moyen de pression car ils privent les enfants de cours alors qu'après la période que nous venons de traverser, il est primordial qu'ils retournent en classe. Il va aussi demander aux DASEN d'organiser une réunion pour présenter la carte scolaire définitive et pouvoir aborder les situations locales.*

Il manque toujours des professeurs dans le second degré : *il faut que les représentants départementaux des parents fassent remonter les cas au rectorat pour qu'il puisse les étudier et trouve l'origine des difficultés pour y remédier au plus vite.* Il manque des personnels d'éducation et d'AESH : *il y a de gros problème de recrutement, de même que de nombreux arrêts maladie.*

Dans certains établissements, aucune information n'est délivrée lorsqu'il y a des cas de suspicion, alors que dans d'autres, une vraie communication intervient, au moins avec les représentants de parents. La transparence

rassurance, permet de comprendre et de limiter l'inquiétude des parents. Rien n'est plus néfaste que de l'apprendre a posteriori par la rumeur. L'interrogation concerne principalement les écoles avec le risque de généralisation de l'isolement en raison du non port du masque. L'obligation de porter un masque va-t-elle descendre à 6 ans au lieu de 11 ? *Il n'y a aucune information à ce moment précis sur cette éventualité, qui ne relève pas du ministère de l'Éducation Nationale. Par ailleurs, le ministère a mis en ligne une FAQ (foire aux questions) pour répondre à l'ensemble des questions qui se posent lorsqu'un établissement est confronté à une situation Covid. (<https://www.education.gouv.fr/suspicion-ou-confirmation-de-cas-covid-19-ce-qu-il-faut-faire-305730>). Nous avons l'exemple d'un collège où la principale donne le nom des élèves testés positif ; c'est inadmissible : c'est strictement interdit en raison du secret médical.*

Problème avec le respect du protocole sanitaire :

- Certains établissements semblent ne pas choisir des activités sportives sans contact : *il faut remonter la liste des établissements concernés au recteur.*
- La désinfection et la ventilation des locaux posent problème dans certains établissements : *il faut remonter la liste des établissements concernés au recteur.*
- Contrairement aux directives pour limiter le brassage des élèves, nombreux sont ceux qui changent de salle toutes les heures, et non les enseignants. Les élèves doivent avoir une salle de référence : *il faut remonter la liste des établissements concernés au recteur.*
- Les masques chirurgicaux qui doivent être mis à disposition des établissements pour les cas de suspicion COVID ne sont pas encore livrés : *ce n'est pas du ressort du rectorat mais des DSDEN, ils sont livrés uniquement pour le 1^{er} degré puisque dans le 2^{ème} degré, les élèves sont déjà masqués mais une vérification va être faite.*
- Les parents demandent que la reconnaissance biométrique mise en place pour l'accès à la cantine de certains établissements soit suspendue car elle exige un contact physique, ce qui est contraire aux règles de protection contre la propagation de la Covid. *Un point va être fait sur cette question.*

Qu'en est-il des épreuves d'E3C non passées ? *En attente de directives mais les élèves concernés devront obligatoirement les passer, dans un autre établissement le cas échéant.*

Différents cas locaux sont signalés au recteur sur le 77 en particulier. Les situations vont être traitées

La PEEP 94 souhaite aussi souligner des exemples positifs et remercie la DSDEN du 94 et l'équipe du collège St Exupéry d'Ormesson pour l'excellente gestion de la situation liée à la découverte de cas contact.

La FCPE 93 souhaite elle aussi remercier la DSDEN du 93 pour la gestion au plus près d'une situation Covid qui a permis de rouvrir un collège en moins de 2 jours.

Comme à chaque fin de réunion, le recteur clôture la séance en remerciant les participants pour la qualité des échanges. La prochaine réunion est programmée au vendredi 18 septembre.

Myriam MENEZ